

PAROLE À L'OPPOSITION

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Premières orientations de ce deuxième mandat

Neuf mois après sa réélection, Laurent Vastel a déjà fait quelques choix politiques dont certains n'étaient pas prévus dans sa campagne électorale. Sur les impôts locaux : il vient d'augmenter la part communale de la taxe foncière de 18%, touchant tous les propriétaires même les plus modestes. Il avait déjà augmenté de 16% les impôts locaux en 2016, après avoir pris l'engagement formel de ne pas le faire. Comment peut-on faire une campagne électorale en ne dévoilant pas aux habitants ses intentions ? Ce genre de décision par surprise renforce la défiance des électeurs.

Sur le sens des priorités : dès le 1^{er} conseil municipal suivant sa réélection et dans un contexte de crise économique connu, il a fait voter une augmentation de 16% de l'enveloppe d'indemnités des élus de sa majorité. Il a aussi remis des iPads neufs à chaque élu : nous les avons refusés.

Sur l'urbanisme : l'équipe municipale semble viser désormais 2000 logements supplémentaires dans la ville. Les projets d'immeubles se multiplient au mépris des espaces verts qui disparaissent, notamment dans le quartier Scarron et rue Boucicaut, dont un juste à côté du supermarché Carrefour.

Sur les choix d'investissements : la rénovation des places de Gaulle et la Cavée coûte plus de 6 millions d'euros à elles seules. Et en 2020, la ville a dépensé 908 000 € pour des parkings souterrains, 150 000 € pour 2 statues. Sur la rénovation de l'espace public, nous souhaitons des projets plus sobres et moins dispendieux. Nous préférons des places publiques avec plus d'arbres et d'espaces verts engazonnés plutôt que ces grandes dalles pavées, fournaises insupportables les jours de chaleur. Nous défendons une semi-piétonisation du centre-ville et un plan de pistes cyclables.

Sur l'urbanisme et le logement, nous défendons une révision du Plan Local d'Urbanisme limitant les hauteurs des constructions, valorisant la part d'espaces verts et réservant une part des constructions à du logement social, plus accessible aux habitants.

Nous défendons d'autres orientations pour notre ville : celles de la sobriété, de la transition écologique et de la justice sociale.

Astrid Broecker : astrid.broecker@fontenay-aux-roses.fr

Maxime Messier : maxime.messier@fontenay-aux-roses.fr

GRUPE ATELIERS FONTENAIISIENS

Budget 2021 : matraquage fiscal et absence de vision de la ville de demain

Le conseil municipal a approuvé le budget 2021 de la ville avec une augmentation des impôts, la deuxième après 2016. La part communale de la taxe foncière va à nouveau augmenter de 18%. Tous les propriétaires seront pénalisés par ce matraquage fiscal.

Dans une démarche constructive, nous avons proposé un budget alternatif à partir des éléments disponibles sur la structure des dépenses de la ville en tenant compte du budget et du réalisé 2020. En effet, nous sommes confrontés à un contexte global proche de 2020 et une inflation basse (0,5%).

En maintenant en 2021 le même niveau de dépenses sur plusieurs lignes budgétaires et en demandant un effort de solidarité à tous les élus sur leurs indemnités, nous avons démontré qu'il était possible de ne pas augmenter les impôts sans pour autant renoncer à l'investissement.

Le Maire et sa première adjointe ont refusé de répondre sur le fond, préférant leurs caricatures et dénigrement habituels, en nous accusant de vouloir supprimer le papier toilette dans les écoles ou les couches dans les crèches. Ces propos caricaturaux sont choquants et démontrent leur incapacité à entendre un discours différent du leur.

Leur budget 2021 comporte une hausse totale des charges fiscales de 2,2 M€ (dont 1,3M€ pour la hausse de la taxe foncière). En face de ce prélèvement massif, ne figure aucun des 65 engagements du programme électoral du maire et seulement une augmentation minimale de l'effort de solidarité (revalorisation de 2000 € par mois de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale).

Enfin, leur budget prévoit des investissements en baisse de 28,5% par rapport au budget 2020, dont 10% consacrés à l'achat de places de parking à la Cavée au bénéfice d'un promoteur immobilier, investissement dont l'utilité nous échappe. Pourtant, l'urgence est de moderniser notre patrimoine, engager la transition écologique et améliorer le service public à Fontenay-aux-Roses.

Les habitants, qui financent l'action publique avec leurs impôts, attendent de leurs élus la mise en œuvre d'une véritable démocratie participative. Nous demandons à la majorité de les associer réellement avant toute décision importante.

Gilles Mergy, Léa-Iris Poggi, Jean-Yves Sommier

GRUPE SOCIALISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

Démocratie participative à Fontenay-aux-Roses

La démocratie participative a été un axe majeur lors de notre campagne et reste un élément crucial de nos préoccupations en tant qu'élus. Nous sommes convaincus de la nécessité d'une participation citoyenne plus directe et plus effective.

Le système démocratique, tel qu'il existe aujourd'hui, laisse peu aux citoyens la possibilité de participer de manière effective aux décisions du fait du caractère représentatif de la démocratie. Il en résulte un sentiment d'insatisfaction voire de défiance vis-à-vis des politiques et un abstentionnisme galopant lors des élections.

En ce qui concerne notre ville, les fontenaisiens ont très largement le sentiment d'un entre-soi, et que les différents comités et commissions sont animés par les mêmes personnes constituant une sorte de microcosme local, et donc ne représentant pas la majorité des habitants de notre commune.

Permettre aux citoyens d'être entendus de la manière la plus large possible, de participer plus activement aux décisions, que leurs avis et leur volonté soient pris en compte, est un impératif.

Nous saluons le fait que la municipalité actuelle ait proposé la création d'un comité thématique afin de consulter les citoyens sur différents

sujets, qui seraient préalablement déterminés par la municipalité. Une autre délibération portait sur la modification de la composition et du fonctionnement du Comité de quartier du Centre-ville.

Toutefois, les dispositifs proposés nous sont apparus insuffisants et parfois peu clairs.

C'est en ce sens que nous avons déposé deux amendements lors du Conseil Municipal du 8 avril dernier afin d'améliorer les dispositifs présentés par la majorité.

La majorité a rejeté les amendements considérant que les délibérations et propositions faites par elle étaient suffisantes et répondaient aux exigences d'une démocratie participative.

L'avenir et la pratique nous le diront.

Nous avons tous de même voté favorablement à la création du comité thématique afin de permettre une avancée, même timide, vers plus de démocratie participative.

Nous continuerons à faire des propositions que nous estimerons utiles dans l'intérêt des fontenaisiens.

Pauline Le Fur, Sonia Gouja et Pierre Kathola

Contactez-nous ! groupeSCE@protonmail.com